

Eric Küng  
Rue des Jumelles 16  
1530 Payerne

Municipalité de Payerne  
Rue de Savoie 1  
1530 Payerne

Payerne, le 28 octobre 2024

### **Démission de ma fonction de Syndic au 31 décembre 2024**

Madame, Messieurs les membres de la Municipalité,  
Chère et Chers Collègues,

Comme vous le savez, je rencontre depuis quelques temps des problèmes de santé qui m'empêchent de mener mon mandat comme je l'entends. En effet, la fonction de Syndic demande une présence et une implication personnelle soutenue et aujourd'hui, je dois donner de ce temps à ma santé.

Au vu de ce qui précède, j'ai pris la décision de mettre fin à mon mandat au 31 décembre prochain. Celle-ci a été très difficile pour moi. En effet, j'aurais voulu pouvoir m'investir au sein de la Municipalité jusqu'à la fin de la législature.

Par la présente, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes avec qui j'ai eu la chance de collaborer tout au long de mes mandats au sein de l'Exécutif payernois. Je peux également souligner que je suis fier d'avoir pu œuvrer pour cette ville qui me tient tant à cœur.

D'avance, je vous remercie de prendre bonne note de ce qui précède et vous présente, Madame, Messieurs les membres de la Municipalité, Chère et Chers Collègues, mes salutations les meilleures.



Eric Küng

**Copie va à :** Conseil communal, M. Lionel Voinçon, Président  
Préfecture de la Broye-Vully, Madame Anne Marion-Freiss, rue du  
Temple 6, 1530 Payerne



Case postale 112 1530 Payerne

Tél. 026 662 66 26 Greffe Municipalité  
Fax 026 662 65 27 Greffe Municipalité

Préfecture de la Broye-Vully  
Madame Anne Marion-Freiss  
Préfète  
Rue du Temple 6  
1530 Payerne

N/réf. 1124/101/CT  
(à rappeler dans toute correspondance)

Payerne, le 1er novembre 2024

## Démission de Monsieur Eric Küng, Syndic, demande d'organisation de scrutins

Madame la Préfète,

Pour faire suite à la démission de Monsieur Eric Küng, Syndic soussigné, nous avons l'avantage de vous adresser la présente.

Monsieur le Syndic a annoncé mettre fin à son mandat pour le 31 décembre prochain. De ce fait, nous vous remercions par avance de bien vouloir mettre en œuvre la procédure relative à l'organisation, dans un premier temps, d'une élection complémentaire à la Municipalité, et dans un deuxième temps, une élection à la syndiculture.

Bien entendu, la Secrétaire municipale soussignée reste à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Dans l'attente de vos nouvelles quant à l'organisation de ces scrutins, nous vous présentons, Madame la Préfète, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

E. Küng



C. Thöny

Copie va à : Bureau électoral, M. Lionel Voinçon



Parti des socialistes et indépendants Payernois

Catarina Pina  
Les Sorbiers 8  
1530 Payerne

COMMUNE DE PAYERNE	
13 NOV. 2024	
Transmis à :	Visa :
L. Voinçon	Liquidé le :

Au Président du Conseil Communal  
Monsieur Lionel Voinçon  
C/O greffe municipal  
Rue de Savoie 1  
1530 Payerne

Payerne, le 8 novembre 2024

**Concerne : Le remplacement de monsieur Arben Dalipi, démissionnaire.**

Monsieur le Président,  
Madame la Municipale,  
Messieurs les Municipaux,  
Mesdames les conseillères communales  
Messieurs les conseillers communaux,

Par la présente lettre, le groupe PSIP a la joie de présenter madame Paula Carmo en qualité de membre du conseil communal.

Je vous adresse, monsieur le Président, madame la Municipale, messieurs les Municipaux, mesdames les conseillères communales et messieurs les conseillers communaux, mes salutations les meilleures.

Catarina Pina  
Cheffe du groupe PSIP

**De:** [REDACTED]  
**Objet:** Démission avec effet immédiat du Conseil communal de Payerne  
**Date:** 15 novembre 2024 à 09:13  
**À:** president.conseil@payerne.ch  
**Cc:** [REDACTED]

JC

ATTENTION: Ce courriel provient d'une adresse extérieure à la commune de Payerne. N'appuyez pas sur un lien et n'ouvrez pas de document attaché sans vous être assuré de l'expéditeur et que le contenu est sans risque.

Canope Jocelyn  
Rte de la Vy des Charettes 7  
1530 Payerne  
du Conseil Communal

Monsieur le Président

Hôtel de Ville  
1530 Payerne

Payerne, le 15 novembre 2024

Démission avec effet immédiat du conseil communal de Payerne

Monsieur le Président,

C'est avec un mélange de gratitude et de tristesse que je vous adresse cette lettre de démission de mon poste au sein du Conseil Communal de notre belle commune.  
Après mûre réflexion et considération, j'ai pris la décision de me retirer de mes fonctions au sein de cette institution, pour poursuivre de nouveaux défis et engagements personnels.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers chacun d'entre vous pour le soutien, la collaboration et la camaraderie que j'ai eu le privilège de partager au cours de mon mandat. Travailler ensemble pour le bien-être de notre communauté a été une expérience enrichissante, et je suis reconnaissant pour toutes les leçons apprises et les souvenirs précieux que je garderai en mémoire.

C'est avec le cœur lourd mais résolu que je passe le flambeau à un nouveau membre du Conseil Communal, convaincu que notre communauté continuera d'être entre de bonnes mains et de progresser vers un avenir meilleur.

Je resterai toujours attaché à Payerne et à ses habitants, et je continuerai de soutenir activement les initiatives visant à favoriser le progrès, l'unité et la prospérité de notre commune.

Ma démission prend effet dès jour et je reste à votre disposition pour faciliter une transition harmonieuse.

Avec mes salutations les plus respectueuses.

Canope Jocelyn

Ps : Les deux délégations suivantes sont concernées :  
- Naturalisation  
- La COGES

Conseil Communal  
De et à Payerne  
Rue de Savoie 1  
Case postale 112  
1530 Payerne

**Objet: Démission du conseil communal**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Je vous fais, par la présente, part de ma démission du conseil communal de Payerne avec effet au 31 décembre 2024.

En effet je pars servir Dieu, l'Église catholique et ma Patrie sous les drapeaux en rejoignant la Garde Suisse Pontificale au Vatican.

Je remercie tous les conseillers pour leur précieuse collaboration durant ces années enrichissantes au sein de cette prestigieuse assemblée.

Mesdames et Messieurs continuez d'oeuvrer pour notre ville et n'oubliez pas, qu'à mon avis, pour regagner sa grandeur d'antan, Payerne doit apprendre de ses erreurs et cesser d'essayer de grandir à tout prix.

Je vous adresse mes salutations les plus cordiales,

Alexandre Berchtold





Sandra Savary  
Présidente de groupe  
Impasse des Tournesols 36  
1530 Payerne

Monsieur le Président du  
Conseil Communal  
Lionel Voinçon  
Hôtel de Ville  
1530 Payerne

Payerne, le 3 décembre 2024

### **Remplacement de Monsieur Jocelyn Canope au Conseil Communal**

Monsieur le Président,

Suite à la démission de Monsieur Jocelyn Canope du Conseil Communal, le groupe de l'Union Démocratique du Centre vous propose pour le remplacer Monsieur Koffi Sitou Hor-Afemenusui.

En vous remerciant pour l'attention que vous allez porter à ce courrier, je vous présente, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Présidente du groupe UDC

Sandra Savary

Albijon Sefaj



Conseil Communal

De et à Payerne

Rue de Savoie 1

Case postale 112

1530 Payerne

**Objet : Proposition d'installation d'un city stade**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux,

Depuis la construction d'un container sur l'emplacement de l'ancien city stade au collège de la Promenade, nous n'avons plus aucun endroit pour jouer au foot entre amis. En effet, les terrains de foot de Payerne ne sont pas adaptés aux besoins des jeunes de la ville. Ceux que nous pouvons utiliser sont souvent trop grands pour de petites équipes, et l'herbe n'est pas pratique pour jouer dans de mauvaises conditions météorologiques, ni à entretenir.

Nous en sommes donc réduits à nous déplacer en masse dans les villages alentours ou, pire encore, à renoncer à faire du sport entre amis. Ces déplacements engendrent des coûts non négligeables, en particulier pour nous, les jeunes.

Nous nous permettons donc de vous écrire afin de vous soumettre une idée qui, nous en sommes convaincus, pourrait grandement bénéficier à notre commune et à ses habitants, notamment les plus jeunes : l'installation d'un city stade.

Un city stade est un espace sportif polyvalent qui permet de pratiquer différentes activités sportives, comme le football, le basketball ou le handball. Les barrières évitent que la balle sorte trop fréquemment, ce qui rend la pratique du sport plus agréable. De plus, la taille est parfaitement adaptée aux petites équipes improvisées, ce qui permet à tous de pouvoir y jouer.

Nous laissons le choix de l'emplacement à votre discrétion, mais nous nous permettons de suggérer les terrains de basket actuels du collège de la Promenade. Ils n'ont que peu de voisinage (hormis l'école) et mériteraient une mise à jour.

Albijon Sefaj

Conseil Communal

De et à Payerne

Rue de Savoie 1

Case postale 112

1530 Payerne

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette proposition.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Albijon Sefaj

Basri Zeqiri

Erion Zeqiraj

Vleron Dreshaj

Erjon Berisha

Ervin Miftari

Dorian Berisha

Enis Ajdini

Lorik Murturi

Arion Gashaj

Dion Prakaj

Dion Berisha

Bumir Bytyqi

Erjon Miftari

Erjon Berisha